



## SFR m'a débité d'une grosse somme

Par **Dulac Betty**, le **18/10/2017** à **14:15**

Bonjour,

Au mois d'août SFR m'a débité de 190€ par erreur.

Depuis et après maints appels ils refusent de me rembourser la somme totale sur mon compte.

ils ont décidé contre mon vœux de me rembourser sur mes factures mensuelles.

Mon abonnement téléphonique est de 7€ combien imaginez le temps qu'il faudra pour me rembourser l'intégralité de la somme.

J'ai appelé plus d'une dizaine de fois, à chaque fois ils me disent qu'ils vont me faire un virement mais à ce jour toujours rien.

Comment et à qui dois je m'adresser pour récupérer cet argent dont le débit m'a mis dans l'embarras.

Je vous remercie d'avance pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter.

PS: Mon abonnement restant est de 12 mois.

Par **janus2fr**, le **18/10/2017** à **15:58**

Bonjour,

Avez-vous envoyez une LRAR de mise en demeure de vous rembourser l'indu ? Si non, faites-le au plus vite en menaçant, si la somme n'est pas remboursée dans les 8 jours, de saisir le tribunal d'instance.

Par **miyako**, le **20/10/2017** à **10:03**

Bonjour,

si le prélèvement date de moins de 2 mois, selon les établissement bancaires, il est possible de récupérer la somme en faisant opposition au prélèvement.

Le plus tôt est le mieux. Contactez d'urgence votre banque.

Pour SFR comme le dit Janus ,il faut faire un courrier AR au service client SFR et vous envoyez une copie simple à la Direction Générale France.

Les joindre au téléphone ,c'est mission impossible.

Beaucoup de problèmes avec SFR et de partout .  
Il faut être très ferme, car leurs pratiques relèvent de l'escroquerie et de l'abus de droit.  
Menacez également de saisir l'Association des Usagers du Téléphone (AFUTT).  
Amicalement vôtre  
suji KENZO